

## Table de concertation du Vieux-Québec

### Des actions concrètes pour la fierté de Québec!

**Québec, le 28 février 2013** – Mme Julie Lemieux, membre du comité exécutif responsable des dossiers de la culture et du patrimoine et présidente de la Table de concertation du Vieux-Québec, a dévoilé cet avant-midi une série d'actions concrètes issues des réflexions de la Table, en présence de nombreux membres de ce groupe de travail.

« Le Vieux-Québec constitue un lieu historique et patrimonial extraordinaire qu'il faut protéger et valoriser, a souligné Mme Lemieux. Déjà, plusieurs efforts ont été entrepris au fil du temps, comme l'amélioration du transport en commun et les divers programmes de subvention pour la sauvegarde du patrimoine. Mais il faut continuer d'agir afin d'assurer un équilibre entre le développement touristique et la fonction résidentielle du quartier. Le dialogue entre les partenaires est la clé du succès! »

C'est la première fois que tous les acteurs du Vieux-Québec se rassemblent autour d'une même table pour former un groupe de travail permanent et ses membres sont très heureux de proposer un premier bilan concret du fruit de leurs discussions. Les actions entreprises toucheront la qualité de vie et l'habitation, les grands événements, la mobilité et l'offre commerciale. À cela s'ajoutent des outils de communication, sous le thème « Le Vieux-Québec : Notre fierté, mon espace », visant avant tout à susciter un sentiment de fierté pour les occupants de cet arrondissement historique reconnu par l'UNESCO. Ces outils permettront aussi de faire connaître les avantages de vivre dans ce superbe secteur et serviront à bien informer les résidents, commerçants et travailleurs de ce qui se déroule dans le Vieux-Québec.

#### Des mesures qui font consensus chez les partenaires

Les principales actions mises de l'avant seront :

- *Communications* : Développer une section Internet et mobile sécurisée afin d'offrir un accès exclusif aux citoyens du secteur. Cette section proposera, dès le mois de mai, une multitude de renseignements utiles à l'adresse [ville.quebec.qc.ca/vieuxquebec](http://ville.quebec.qc.ca/vieuxquebec).
- *Qualité de vie et habitation* : Rester à l'affût du potentiel de développement immobilier dans le Vieux-Québec et accompagner les promoteurs dans leurs projets.
- *Grands événements* : Créer un fonds pour la valorisation du patrimoine et l'amélioration de la qualité de vie des citoyens à partir, entre autres, d'une contribution des promoteurs d'événements.
- *Mobilité* : Implanter un système de téléjalonnement afin de fournir aux automobilistes une information en temps réel sur le nombre d'espaces inoccupés dans les grands parcs de stationnement du centre-ville.

- *Offre commerciale* : Approfondir les besoins des résidents et travailleurs en matière de commerces et de services de proximité, faire connaître ceux déjà existants et inviter ces derniers à développer des privilèges pour les citoyens du Vieux-Québec.

### **Mythes et réalités**

Un sondage réalisé par la firme Léger auprès de 433 résidents du Vieux-Québec en décembre 2012 permet de briser certains mythes au sujet de ce secteur. En effet, pour 64 % des répondants, la proximité avec les grands événements est l'un des avantages de demeurer dans le Vieux-Québec, alors que seulement 39 % des résidents considèrent qu'il s'agit de l'un des inconvénients.

Un autre mythe voulant que le Vieux-Québec se vide de ses résidents est également nuancé par le sondage. En effet, la proportion des occupants envisageant de quitter le Vieux-Québec d'ici cinq ans est comparable à celle constatée dans la grande région de Québec et à Montréal.

Enfin, le sondage démontre que la beauté des lieux et l'accès à de nombreux services constituent les principaux avantages à résider dans le secteur. Les problèmes liés au stationnement et, paradoxalement, le manque de services à proximité, en sont les principaux inconvénients.

Par ailleurs, l'étude du dernier rôle d'évaluation prouve qu'il est faux d'affirmer que le Vieux-Québec est aux mains d'intérêts étrangers, car 93 % des propriétés appartiennent à des gens du Québec, dont 75 % de Québec.

### **À propos de la Table de concertation du Vieux-Québec**

La Table de concertation du Vieux-Québec a été créée en juin 2012 dans la foulée des États généraux du Vieux-Québec. Présidée par Mme Lemieux, ses travaux visent à favoriser une vision commune pour le développement équilibré de l'arrondissement historique. Dix-huit représentants d'organismes, d'institutions, d'associations de commerçants et de citoyens, ainsi que trois élues, se sont rencontrés à six reprises au cours des six derniers mois. Les actions dévoilées cet avant-midi représentent un premier rapport d'étape pour ce groupe de travail permanent.

« Cette annonce n'est pas une fin, mais bien un début, puisque nous continuerons à travailler ensemble pour le maintien de la qualité de vie dans le Vieux-Québec. Ce qui unit les membres de la Table, c'est que nous avons tous notre Vieux-Québec à cœur, a conclu Mme Lemieux. Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui ont travaillé très activement afin que nous puissions mettre de l'avant des mesures concrètes et satisfaisantes pour l'ensemble des partenaires. »

- 30 -

**Source :** Claudia Caron  
Service des communications  
**418 641-6210**  
[claudia.caron@ville.quebec.qc.ca](mailto:claudia.caron@ville.quebec.qc.ca)

Annexes : Faits saillants du sondage de la firme Léger, maquettes et liste des membres de la Table de concertation du Vieux-Québec